l'Ancinnois Bulletin municipal



Édito du Maire

Chères Ancinnoises, Chers Ancinnois,



e tiens tout d'abord, au nom du conseil municipal, à vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année. Sur la scène internationale, une guerre vient bousculer notre quotidien. Une guerre aux portes de l'Europe. Une guerre à laquelle personne ne croyait vraiment, interloquant les plus jeunes et déses pérant les plus âgés qui espéraient bien ne plus jamais connaître cette situation. À cela s'ajoute une crise inflationniste et la crise de l'énergie. Il nous faut, autant que possible, prendre la mesure de leurs impacts sur nos vies, sur notre pouvoir d'achat et sur l'organisation des services publics.

Il nous faut aussi nous adapter à ce nouveau contexte qui risque de durer. Économiser l'énergie, réduire la consommation est important à la fois collectivement pour éviter les risques de coupure et aussi tout simplement pour des questions budgétaires.

Au niveau municipal, si la consommation était identique à celle des années passées, nos dépenses d'énergies et d'alimentation pourraient aboutir à un surcoût de plus de 19 000 euros, selon les prévisions de la Direction Générale des Finances Publiques.

Pour répondre à la crise de l'énergie, nous renforçons les efforts pour éviter de trop chauffer les bâtiments et pour respecter strictement les recommandations nationales. Nous prévoyons d'allumer le chauffage un peu plus tard et le couper un peu plus tôt, même si cela dépendra bien sûr aussi de la météo. Le conseil municipal travaille au remplacement de la chaudière

fioul de l'école par un nouveau mode de chauffage moins énergivore. Le coût de l'opération estimé aujourd'hui est de 130 000 €, un audit énergétique est en cours de réalisation, par un économe de flux. Par ailleurs, la deuxième tranche d'éclairage LED est terminée permettant ainsi de diminuer notre facture d'électricité.

Enfin, si cette crise aura un impact sur le budget des familles, il faut prendre conscience qu'elle touchera également le budget de fonctionnement de la commune. Cela nous obligera probablement à ralentir, voire mettre de côté certains investissements.

Cependant, il ne faut céder à la morosité et maintenir nos objectifs de revitalisation de notre commune, tout en nous adaptant à la crise actuelle.



Sur notre département, l'influenza aviaire a fait son apparition et bouleverse notre territoire. Pour cela, le conseil municipal et moi-même pensons aux agriculteurs qui doivent constamment subir et s'adapter aux différentes crises sanitaires, environnementales et inflationnistes. En attendant, notre commune poursuit son chemin, avec des projets qui sortent de terre, comme le commerce multiservice, qui apporte du dynamisme, de la cohésion entre les villageois mais surtout cet établissement reste

un lieu de rencontre et de convivialité. Enfin pour cette édition 2022, nous avons souhaité mettre l'accent sur notre école. Nous avons pu échapper à la fermeture de classe au sein de notre village. Cependant, cet équilibre reste fragile et demande un fort investissement de tous pour garder nos effectifs. Vous trouverez dans notre journal communal des documents mettant en lumière le plein engagement de la commune dans la réussite éducative de nos enfants.

Pour terminer, je souhaitais remercier l'ensemble du conseil municipal, le personnel communal, les membres des différentes associations et les bénévoles de ce village qui font un travail remarquable et montrent au quotidien le dynamisme de notre village. Sur ces derniers mots, je vous donne rendez-vous le 6 janvier à 18h30 au Centre Culturel pour les vœux de l'année 2023.

Bonne lecture.

Denis ASSIER, Maire d'Ancinnes

▶ Les travaux

De nombreux travaux ont été menés à bien durant l'année 2022

• LE COMMERCE MULTISERVICE



Les travaux les plus attendus étaient sans contexte liés à notre épicerie multiservice qui a ouvert en mai et inauguré en juillet dernier, ainsi qu'au logement qui le jouxte.

• LES ABORDS DE LA MAIRIE



Vous avez pu également constater, aux abords de la mairie, la réfection de la toiture de l'église a été réalisée en mars dernier. Le traçage des parkings et du sens de circulation permettant d'accéder au centre culturel a été fait au printemps égalemement.

• INSTALLATION SPORTIVES ET LUDIQUES

Des contrôles menés par une entreprise nous ont permis de constater que nombre de nos installations sportives et ludiques étaient obsolètes et devenaient dangereuses pour les enfants. C'est pourquoi nous avons dû condamner certaines structures en attendant leur remplacement (Espace Champêtre et Chalet), en retirer d'autres (cour maternelle) et en remplacer certaines (gymnase) afin de préserver la sécurité des enfants dans l'espace public et dans les établissements scolaires.

• LA FIBRE

Ça y est enfin : la fibre arrive chez nous ! Depuis le début du mandat, et au prix de nombreuses heures de préparation, de travaux et d'ajustements divers, les Ancinnois peuvent être reliés au reste du monde par la fibre, depuis le 1er novembre. Il ne reste plus qu'à contacter votre fournisseur actuel, ou un autre, afin de bénéficier de très hauts



débits. En cas de souci sur le réseau, vous pouvez contacter Sartel THD au 0 800 800 617, ou déclarer un sinistre directement sur le site https://lafibrearrivechezvous, Espace Élus.

En revanche, en cas de problème de connexion, vous devrez vous adresser à votre fournisseur d'accès (Orange, Bouygues, SFR, Free, pour ne citer que les plus courants).

• EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE



Vous aurez aussi pu profiter, le 14 juillet, de la Maison des Randonnées, ancienne Maison des Jeunes, réhabilitée par notre service technique courant mars. Si vous n'avez pas eu le temps d'aller y jeter un œil, n'hésitez pas à vous y rendre afin de profiter du travail de Florent HERSANT et Dylan LAUNAY, nos agents, qui y ont consacré du temps pour l'aménager et le rendre agréable. Des gravures décrivant les espèces vivant dans notre zone géographiques données par le Parc Normandie-Maine en tapissent les murs et une carte des chemins de randonnées à proximité y a été également placée.

au pied de l'église, autour de la borne du Serment de Koufra, le parterre a été repris grâce à la commission



embellissement qui a œuvré pour redonner un visage agréable à cet endroit situé au cœur de notre bourg. N'oublions pas les travaux d'embellissement de l'Espace Brière auquel ont procédé des bénévoles de notre village.

Plus récemment, vous avez pu constater les divers aménagements effectués par nos agents, aidés de Yves LOINARD et de Hubert DE LA BRETÈCHE, à l'Espace Schwarme (Espace Champêtre) et rue Collot. L'objectif est encore une fois de créer des endroits agréables pour les Ancinnoises et les Ancinnois, tout en s'appuyant sur les compétences et les bonnes volontés des employés communaux et des habitants de notre commune.



Vous avez pu admirer le travail fait par la commission embellissement autour de l'église pour les décorations de Noël 2021. Cette année, les bénévoles ont choisi, dans un souci d'écologie et de sobriété énergétique, d'utiliser en grande majorité des matériaux de récupération et des illuminations fonctionnant à l'énergie solaire.

Nous expérimentons actuellement, comme cela se fait déjà dans de nombreuses communes comme Alençon , une opération de fleurissement des espaces gravillonnés et des pieds de murs. L'objectif n'est pas uniquement



économique, puisqu'il permettra à l'équipe technique de passer moins de temps au désherbage : il est également esthétique et écologique. Si ce projet est accueilli favorablement, il sera envisagé de proposer aux Ancinnois de fleurir leurs pieds de murs également.

Travaux à venir

Concernant les travaux prévus pour 2023, nous souhaitons poursuivre sur notre dynamique en reprenant le parterre situé en face de l'église.

Nous avons également programmé le nettoyage et la clôture de l'arrière des ateliers municipaux qui ont trop longtemps été laissés à l'abandon.

La mare qui se trouve à côté du gymnase sera elle aussi réaménagée.

Les plus jeunes d'entre nous seront aussi contents d'apprendre que le jeu Espace Schwarme sera changé et que nous souhaitons implanter quelques installations sur ressort au chalet.

Dans un esprit d'économies d'énergie, nous avons lancé des études pour changer la chaudière fioul vieillissante de l'école primaire, trop gourmande pour une chaudière plus moderne, fonctionnant avec des pompes à chaleur.

Enfin, une étude de notre réseau d'assainissement a été lancée. Financée à 60 % par l'agence de l'eau, ce schéma directeur sera la première pierre pour la rénovation de la voirie du centre-bourg.





▶ Finances publiques

Dossier spécial Budget scolaire et périscolaire

Chaque année, le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité.

Si les exercices budgétaires de 2021 et 2022 ont permis de poursuivre la dynamique de revitalisation de notre commune et d'engager des investissements structurants en autofinancement (c'est-à-dire sans avoir recours à l'emprunt) grâce au soutien de l'Europe, de l'État, de la Région et du Département, nous devons être conscient que le budget 2023 devra prendre en considération la situation économique et énergétique actuelle, nous obligeant à être plus précis sur sa rédaction.

Depuis l'installation de votre nouvelle équipe municipale en 2020, nous avons toujours eu pour ligne de conduite d'être transparent sur les décisions et orientations prises par le conseil municipal. C'est dans cette démarche que nous avons fait le choix de vous présenter aujourd'hui un focus sur l'argent public consacré au scolaire et au périscolaire pour l'année 2021.

DÉPENSES GLOBALES DE FONCTIONNEMENT POUR 2021 203 150 €







près un printemps sous le signe de l'incertitude concernant la fermeture de notre sixième classe et de nombreux rebondissements, puis une rentrée le 1er septembre avec une fermeture officiellement annoncée et entérinée, la bonne nouvelle est arrivée le vendredi 2 septembre. Quelques jours après la rentrée, la fermeture de cette sixième classe a été annulée. Les 125 élèves ont été répartis sur six classes, au lieu de cinq, voyant la moyenne par classe passer de 25 élèves à 20. Certaines classes, dont les maternelles et le cycle III (CM1-CM2), dont les effectifs dépassaient ou avoisinaient les 30 élèves, ont pu ainsi être sérieusement allégées. Toute l'équipe enseignante remercie parents et élus qui se sont mobilisés pour sauver cette classe. Peu à peu, au cours des mois de septembre et d'octobre, l'année s'est organisée. Quelques sorties ou projets culturels et sportifs seront programmés tout au long de l'année. Un spectacle de Noël aura lieu pour tous les élèves de la maternelle au CM2. Cette année, les sorties seront pensées plus proches de la nature et de notre belle forêt de Perseigne. Découvrir pour certains enfants, ou redécouvrir pour d'autres, notre patrimoine naturel sera une priorité.

Bel Automne à tous. Anne Noyer

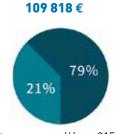


RÉPARTITIONS DES DÉPENSES & RECETTES

SCOLAIRE **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2021** 109 818 € **CHARGES** 67% GÉNÉRALES SALARIALE 33% 36 098 € 73 720 € EN 2021 COÛT PAR ÉLÈVE 120 élèves 915.15€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT POUR 2021

PARTICIPATION DES AUTRES COMMUNES 23 200 €



PARTICIPATION D'ANCINNES 86 618 €

Coût moyen par élève : 915 € Montant versé par les communes par élèves : 800 € Refus de quelques communes de participer aux frais scolaires

Au niveau national le coût médian de fonctionnement par élève dans l'enseignement primaire public pour les communes de moins de 10 000 habitants est de 910 €

• GARDERIE

BALANCE RECETTES ET DÉPENSES POUR 2021







3 281 €



DÉPENSES 13 007 €

• CANTINE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2021



GÉNÉRALES 44 686 €



80 325 € 45% 55%

SALARIALE 35 639 €



DÉCOMPOSITION FINANCIÈRE D'UN REPAS

7,06€

44.33 % 42.49 % 5.66 % 2.97% 2.97% 3,13 € 3.00 € 0.21 € 0.41 € 0.21 € 0.10€ Alimentation Frais Energie Autres **Prestations Communication** de personnel fournitures extérieures publications

RECETTES DE FONCTIONNEMENT POUR 2021



FACTURATION CANTINE 44 273 €

COÛT D'UN REPAS : 7,06 €

BALANCE RECETTES ET DÉPENSES POUR 2021



RECETTES 49 570 €



- 30 755



DÉPENSES 80 325 €

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTAT

Évolution de la dotation globale de fonctionnement **ANCINNES**

2018 2019 2020 2021 2022 221 093 € 217 343 € 219 168 € 194 578 € 173 177 €

La dotation globale de fonctionnement (DGF) constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales. Elle est globale et libre d'emploi.

Elle est fixée chaque année par la loi de finance.



▶ Vivre à Ancinnes

• LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

La commune d'Ancinnes propose à la location le Centre Culturel, la salle Maxime Cornueil, le Chalet de l'Étang de l'Oisellerie pouvant être louées par les particuliers, associations et entreprises, ainsi que le gymnase municipal dont la location est réservée aux associations et aux entreprises uniquement.

Afin de faciliter vos démarches vous pouvez retrouver l'ensemble des documents nécessaires à la location d'une salle (contrat, règlement intérieur, tarif, ...) sur le site internet www.ancinnes.fr, rubrique cadre de vie → salles municipales.



• LA DÉCHETTERIE DE LA MALADRIE

Ancinnes a vu s'ouvrir cette année une déchetterie au lieu-dit « La Maladrie » à proximité de Bourg-le-Roi, financé par la Communauté de Communes Haute Sarthe Aples Mancelles. Ce centre de collecte, ouvert depuis le 5 septembre, vous accueille le lundi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, ainsi que le Vendredi de 14h à 17h30.

• TRACÉS DE CHEMINS DE RANDONNÉE ET DE TRAILS

Il était temps de valoriser notre patrimoine forestier. Ancinnes compte nombre d'amateurs de randonnée et de course à pied, c'est pourquoi, non contents d'avoir créer un point de départ dédié aux randonneurs, nous avons formé notre service technique au balisage des chemins de randonnées et pris contact avec la fédération de trail pour proposer, non seulement aux amateurs de ballades, mais aussi aux plus sportifs d'entre nous, des voies balisées qui permettront de redécouvrir notre forêt. Le projet est actuellement en cours de développement et nous vous tiendrons informés de ses progrès via PanneauPocket et Facebok.





• LUTTE CONTRE LA VITESSE EXCESSIVE

Afin de mettre en garde les conducteurs peu scrupuleux quant aux limitations de vitesse à l'abord des établissement scolaires, nous avons décidé de mettre en place **deux radars pédagogiques**. Le premier sera prêté par le Département et posé à l'entrée du bourg, à côté du collège. Le second, financé par la commune, sera installé à proximité de l'école primaire. Des personnages permettant de signaler le passage piéton menant à la cour de récréation seront également disposés de part et d'autre de la voie.

• INCIVILITÉS

Malheureusement, certaines personnes, une très petite minorité, ne respectent pas les règles fondamentales du vivre-ensemble. Nous trouvons trop souvent des dépôts sauvages de sacs noirs au pied des containers de recyclage, des déchets laissées à côté des corbeilles, etc. Notre terrain de foot a également été l'objet de vandalisme en début d'année. Nos équipes communales veillent à tenir aussi propre que possible notre village.

Il est important de respecter leur travail.



• DU CÔTÉ DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX :

Nous souhaitons une excellente retraite à Élisabeth Hutereau, ainsi qu'à Nadine Vauzelle et à Jean-Michel Forges.

Nous espérons que Linda Poisson connaitra une belle réussite dans son nouveau projet professionnel.

Nous avons accueilli Déborah Chable au service scolaire, ainsi que Dylan Launay au service technique.

► **Patrimoine**Chapelle Funéraire



epuis un an la municipalité a engagé un chantier de modernisation et de mise à jour du cimetière Saint-Laurent. Ainsi, depuis la mise en place du logiciel Gescime au sein du service administratif de la mairie, une mise à jour des données historiques et des informations sur les concessions ont permis de débuter un travail de longue haleine sur les concessions arrivées à échéances ou abandonnées. Cette solution informatique a permis d'améliorer les conditions de gestion administrative pour les agents municipaux.

Dans la continuité de ce travail de modernisation et de mise à jour du cimetière communal, nous avons constaté l'état d'abandon de la chapelle funéraire de la Famille HUPIER et l'avancement de sa détérioration. Attaché au patrimoine ayant une identité pour notre commune, le conseil municipal a accordé son accord de principe au maire pour mettre en place la procédure de constatation d'état d'abandon d'une concession funéraire et d'étudier les possibilités de restauration de la chapelle à l'issue de la procédure de reprise, dans un an, et du financement de ces derniers.

Chargé de ce dossier, Romain HUTEREAU, maire adjoint, a procédé à la mise en place de la procédure de déclaration en état d'abandon. Ainsi, une première visite menée par Denis ASSIER, maire, a eu lieu conformément à la législation en vigueur, le 22 novembre 2022 à 17h00.

Concernant l'étude des possibilités pour restaurer la chapelle, des premiers avis ont été pris auprès d'entreprises locales pour estimer le coût. Pour le financement, une association avec la Fondation du Patrimoine sera établie avec la mise en place d'une collecte de fonds et un appel aux dons. De plus, des recherches seront réalisées pour étudier la possibilité d'associer la région des Pays de la Loire et le département de la Sarthe à ce projet.

Enfin, les Ancinnoises et Ancinnois auront la possibilité de participer à ce projet en apportant leur soutien financier à travers des dons. Les modalités seront mises à la disposition de la population prochainement.

Du côté des associations





• LE JUDO CLUB D'ANCINNES A FAIT SA RENTRÉE

en accueillant les enfants à partir de 5 ans dans la salle de motricité de l'école. Deux cours sont assurés par le professeur André BOUTIN ceinture noire 7ème Dan tous les vendredis de 17h30 à 18h15 et de 18h20 à 19h20.



LA POLITESSE LE COURAGE LA SINCÉRITÉ LE CONTRÔLE DE SOI L'HONNEUR LA MODESTIE L'AMITIÉ LE RESPECT

La rentrée sur les tatamis!

La saison 2021/2022 a été marquée par une nette augmentation des effectifs et par de bons résultats aux différentes compétitions. Notre entente Mamers/Ancinnes a été classée 1er club à la compétition de Fresnay sur Sarthe et 2ème à la compétition de Bellême. L'un de nos licenciés a également participé au championnat de France.

Le judo est un sport accessible à tous sans critères d'aptitude physique. Les débutants ont la possibilité d'effectuer deux séances d'essai avant de prendre une décision. Les inscriptions sont toujours possibles et à tarif préférentiel à partir du mois de Janvier. Vous pourrez donc rejoindre le club dans une ambiance conviviale.

Pour les nouveaux inscrits, c'est le début d'une aventure sportive avec un code moral, des cours de qualité, des tournois. Réussir à s'imposer dans les différentes compétitions s'ils le souhaitent et décrocher de nouvelles ceintures seront les objectifs de la saison.

Pour tout renseignement : judoancinnes@gmail.com 07 85 35 53 69

• COMITÉ DE JUMELAGE ANCINNES-SCHWARME Rétrospectives activités 2022

Manifestations:

L'échange Ancinnes Schwarme prévu à l'Ascension 2022 a été annulé. Plusieurs personnes avaient le Covid19 à Schwarme.

Le LOTO du 4 septembre 2022 a été une réussite, 220 joueurs.



Prévisionnel activités 2023

L'échange Ancinnes Schwarme est prévu le week-end de l'Ascension 2023, du 17 mai au 21 mai 2023 à Schwarme, Il est ouvert à tout le monde.

Un LOTO est programmé le dimanche 3 septembre 2023 à 14 heures au Centre culturel d'Ancinnes.

Un échange jeunes entre le Collège Normandie Maine d'Ancinnes et le Lycée de Bruchhausen-Vilsen en basse saxe est en phase de se mettre en place.

Le Comité de Jumelage d'Ancinnes a été contacté par le Comité de liaisons Maine Basse Saxe en Allemagne, renommé maintenant « Comité de liaisons Sarthe Jumelage » dont nous dépendons. La mission était de valoriser son territoire, c'est-à-dire faire la promotion de son territoire, sa commune pour la réalisation d'un programme de visite et un inventaire touristique. Le Comité de Jumelage d'Ancinnes a répondu à ce projet (ci-joint copie). Une brochure sera établie par le Comité de liaisons Sarthe Jumelage.

• GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Une année particulière, puisque nous allons fêter le cinquantième anniversaire de l'association, la date n'est pas définie

- Vendredi 1 décembre 2022 : loto au centre culturel
- Mardi 10 janvier 2023 : concours de tarot
- Dimanche 5 février 2023 : loto en matinée
- Mercredi 22 février 2023 : concours de belote et 17
- Vendredi 10 mars 2023 : bal
- Dimanche 18 juin 2023 : vide grenier
- Vendredi 30 juin 2023 : bal
- Vendredi 13 octobre 2023 : bal
- Vendredi 8 décembre 2023 : bûche

• ON SE BOUGE Bilan des activités 2022

1er semestre:

Travail sur le projet Molière. Lectures collégiales des œuvres sélectionnées

10 et 11 septembre 2022 :

Reprise de la pièce Knock ou le Triomphe de la médecine au centre culturel d'Ancinnes.



24 septembre 2022:

Représentation de la pièce Knock ou le Triomphe de la médecine au centre culturel d'Ancinnes au festival du théâtre amateur de Sargé-lès-Le Mans. Une expérience très enrichissante et un contact constructif avec d'autres troupes amateurs de la Sarthe.

Fin d'année : poursuite du projet Molière en vue d'une présentation au cours du premier semestre 2022.



BILAN DES ACTIVITÉS 2022

L'exposition dont les invités étaient Didier Dantras et Patricia Beaudouin s'est tenue du samedi 3 au dimanche 25 septembre 2022.

Artistes originaires de la région, ils ont présenté des sculptures en métal, des céramiques et dessins.

670 visiteurs ont découvert leurs œuvres; l'exposition a reçu notamment le soutien de la commune d'Ancinnes et de la Communauté de Communes haute Sarthe Alpes Mancelles. L'Orne Hebdo, Le Maine libre, Ouest France, Radio Alpes mancelles et France Bleu Maine ont rendu compte de cet évènement.

Journées du patrimoine 17 et 18 septembre 2022 :

160 visiteurs ont été accueillis pour des visites historiques et architecturales

Assemblée générale 2022 :

Dimanche 11 septembre 2022, les 28 présents ont adopté les rapports moraux et financiers de l'association.

Le bureau 2022/2023 de l'association élu est composé comme suit : Président : Pierre Alleaume

Vice-Président : Christine Bourgin Trésorier : François Grolleau

Rallye « les Routes du Perche » :

Dimanche 2 octobre 2022, 32 voitures des années 1950/1970 et 40 personnes ont été accueillies pour une étape de ce rallye annuel.

Office du tourisme des Alpes Mancelles :

Mercredi 21 septembre, les responsables de l'office et les « ambassadeurs de la Sarthe » dont l'association fait partie ont été accueillis au Manoir de Couesme pour une réunion de travail. Accueil individuels et en groupes

PROJETS POUR 2023

L'exposition accueillera Isabelle et Guy Bourlaud

du samedi 2 au dimanche 24 septembre 2023. Dessins, tableaux, sculptures et céramiques seront présentés pour cette 17^{ème} exposition d'art contemporain.

Assemblée générale 2023 :

10 septembre 2023

Journées européennes du patrimoine :

16 et 17 septembre 2023

Accueil de visiteurs individuels et en groupes

• DE PAGE EN PAGE

Vendredi 18 novembre :

soirée jeux à 20h centre culturel ouvert à tous, gratuit

Samedi 10 décembre de 10h à 12h30 :

Atelier de création végétale, carte postale végétale de Noël en collaboration avec le parc naturel Normandie Maine

Mercredi 21 juin après-midi:

fête de la musique à la bibliothèque en collaboration avec l'école de musique.



■ L'actualité du Parc sur Ancinnes

SAVEZ-VOUS QUE VOUS HABITEZ SUR LE PARC NATUREL RÉGIONAL NORMANDIE-MAINE?

Ancinnes fait partie des 139 communes et 14 villes portes qui constituent le territoire du Parc Normandie-Maine. À cheval sur 2 régions et 4 départements, il couvre 257 000 hectares, regroupe 90 000 habitants et œuvre pour un projet concerté où préservation des patrimoines et développement du territoire font cause commune.

• QU'EST-CE QU'UN PARC NATUREL RÉGIONAL ?

Les Parcs naturels régionaux ont été créés en 1967 pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Le Parc naturel régional Normandie-Maine, lui, a été créé en 1975. Aujourd'hui, 15 % du territoire français est labélisé « Parc naturel régional », seul 1 Français sur 16 vit dans un Parc.

Cette reconnaissance est accordée à un territoire singulier lorsqu'il conjugue la présence de patrimoines remarquables avec une volonté locale forte, de les préserver et de les transmettre.

Les Parcs œuvrent sur la protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel, l'aménagement du territoire (en contribuant à la définition et l'orientation des projets d'aménagement), le développement économique et social len animant et coordonnant les actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie sur son territoire), l'accueil, l'éducation et l'information du public, ainsi que l'expérimentation et la recherche.

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ **COMMUNALE (ABC) PFRSFIGNF**

Lancé en février 2021 et en cours jusqu'au printemps 2023, le projet ABC Perseigne a d'ores et déjà mis en place plusieurs actions dans votre commune.

Petit tour d'horizon :

• DES SORTIES NATURE, **DES ATELIERS AUX THÉMATIQUES VARIÉES**

Dans le cadre de l'ABC, de nombreuses animations sont mises en place sur les communes concernées, comme par exemple l'initiation à la reconnaissance des insectes pollinisateurs qui a eu lieu en avril 2022 sur votre commune ou encore un atelier technique « Pollution lumineuse » à destination des élus en septembre 2022 au Mêle-sur-Sarthe.

Consciente des enjeux écologiques, de santé, économiques induits par l'éclairage public, votre commune souhaite aller plus loin sur le sujet en mettant en place un groupe de travail dédié au sein du conseil municipal dès le début d'année 2023. L'une des premières actions (ayant débuté le 15 octobre, à l'occasion de l'évènement national « Jour de la Nuit 2022 ») est la réduction de la durée d'éclairage public quotidien: extinction entre 21 heures et 6h30 (22h-6h initialement), soit 1h30 d'économie quotidienne.





Parc naturel régional et Géoparc Normandie-Maine Le Chapitre - CS 80005 - 61 320 Carrouges Cedex www.parc-naturel-normandie-maine.fr





LA FAUNE ET LA FLORE INVENTORIÉES

Le CPIE Vallée de la Sarthe et du Loir et la LPO Sarthe plus grands (cerfs, loutres...). Le GRETIA et le CEN des Pays de la Loire ont mené courant mai une session papillons, coccinelles...). Les résultats seront connus en fin de projet. Enfin, le Parc a quant à lui inventorié une partie des oiseaux. Complétée par des observations de 5 habitants de la commune, **Ancinnes comptabilise** aujourd'hui minimum 67 espèces différentes!

Bien que notre environnement, et notre planète en général présents dans nos jardins... jusqu'à quand?

Pour garder espoir et pour mieux aider la gent ailée, nous pouvons contribuer à sa survie l'hiver, et à sa reproduction au printemps.

Ainsi, au travers de cette animation qui vous présentera les divers oiseaux qui occupent votre jardin, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO Sarthe) vous conseillera sur la construction et la disposition des mangeoires et des nichoirs. Cette présentation sera suivie de questions et de conseils plus «personnalisés».

Ce sera le vendredi 3 février 2023 à la salle communale d'Ancinnes à 20h30.

• LE RUCHER D'ANCINNES

Installées au début du printemps avec l'aide d'Hubert de La Bretèche et d'Éric Lorin, les ruches de la lagune ont produit pas moins d'une cinquantaine de kilos de miel, ce qui est assez exceptionnel pour une première année. Ces pots ne seront pas jalousement gardés, mais offerts lors des cérémonies. Les Ancinnois pourront faire un don qui servira à la réfection de la chapelle funéraire du cimetière.



• BON À SAVOIR:

L'atelier création carte végétale / savoir-faire herbier de décembre 2021 qui avait été annulé est reporté au 10 décembre 2022 à 10h30 au centre culturel de votre commune.

En 2023, retrouvez le Parc le samedi 28 ianvier de 10h à 12h à l'étang de pêche de l'Oisellerie pour participer au

« Comptage national des Oiseaux des jardins ».







LABEL APICITÉ

Ancinnes a obtenu son premier label. En effet, le groupe APIcité a décerné deux abeilles à la commune, reconnaissant ainsi le travail effectué au niveau de la protection de l'environnement et des insectes pollinisateurs. Ont notament retenu l'attention du jury la proposition de repas bio à la cantine de l'école, la création de notre rucher pédagogique à la lagune dont le projet de développement est en cours avec le collège et notre gestion des espaces verts.

OPÉRATION « 1 NAISSANCE, 1 ARBRE »

Dans le cadre de l'opération financée par la Région « Une naissance, un arbre », qui permet à chaque bébé ligérien de devenir le parrain d'un arbre, le conseil municipal a choisi de reconstituer un verger à la lagune, au lieu-dit « Les Rottes ». Initiée l'an passé, l'opération a permis la plantation en mars de 9 arbres fruitiers, correspondant aux 9 naissances de l'année 2020. Cette année, 7 pommiers ont été plantés le 19 novembre dernier pour célébrer les naissances de 2021.



■ Un peu de lecture

Trois personnes, trois destins qui n'auraient jamais dû se croiser...

Et pourtant, Iris, Théo et Jeanne vont apprendre à vivre ensemble, avec leurs blessures et leurs secrets. Une belle histoire où les épreuves de la vie se surmontent grâce au partage, à l'écoute sincère et à la douceur d'une amitié profonde.

Anne-Claire



■ Un peu d'histoire

Le cimetière communal d'Ancinnes : Saint Laurent

Le cimetière actuel ne date que de 1848. Avant cette date, il entourait l'église à l'ouest et au sud. Il se trouvait, par conséquent, au centre du bourg et était entouré de murs.

Le cimetière que nous connaissons aujourd'hui tient son nom d'une chapelle dédiée à Saint Laurent autrefois située dans le champ en face du cimetière, de l'autre côté de la route. Tombant en ruines, elle fut détruite entre 1729 et 1744 par le curé Denis de Saint Méloir.

Il semble que le terrain occupé par le cimetière ait été donné par la famille Tison qui, en contrepartie, obtint le droit d'y être inhumé à perpétuité.

Les ossements de l'ancien cimetière furent placés au bas de l'allée du milieu, dans une fosse commune sur laquelle fut plantée une croix de pierre rapatriée de l'ancien cimetière et aujourd'hui disparue.

Offerte par Mademoiselle Marie Nicoust, la grande croix en granit qui trône au centre du cimetière y fut installée le 3 mai 1894, le jour de l'Ascension, lors d'une procession.

Le monument aux morts fut placé après la Première Guerre Mondiale, à droite en entrant, dans le carré n°1 avant d'être déplacé en face de l'église en 1946. Il trouvera sa place actuelle en 2015.



Vous pouvez suivre notre actualité sur la page facebook de la commune https://www.facebook.com/ancinnes

Le site internet www.ancinnes.fr vous permettra de retrouver toutes les informations utiles et les documents pour faciliter vos démarches.





Vous pouvez également télécharger sur votre smartphone l'application PanneauPocket afin d'être notifié en temps réel des manifestations, informations essentielles et alertes.

Nous contacter

Mail: contact@ancinnes.fr • Téléphone: 02 33 82 22 52

Nous tenons de nouveau à saluer la participation de tous les rédacteurs de ce bulletin municipal, les associations et leur vitalité, ainsi que Mme Myriam LEGRAND et Mme Martine MURAT pour leur collaboration à la mise en page, 3ème édition de L'Ancinnois.